



FÉLIBRÉE 2024

TOCANE SAINT-APRE



Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Un des moments traditionnels de La Félibrée 2024 sera, comme chaque année, l'élection de sa Reine choisie parmi les Reines proposées par chaque commune.

Sans doute, y a-t-il, dans votre commune, des jeunes femmes qui seront intéressées par un tel projet, et dont l'attachement au Périgord, aux traditions et à la culture occitane démontrera qu'elles pourront fièrement représenter cet évènement dont ce sera cette année la 103ème édition.

Dans les communes dont l'élue est une maire, un homme pourra être choisi pour Roi, mais seules les Reines pourront se présenter à l'élection de la Reine de la Félibrée. En revanche, les Rois et les Reines de chaque commune seront présentés à la population et à la presse à la fin de l'Acamp de Printemps (assemblée générale) réuni le dimanche 3 mars 2024.

Nous vous invitons, si vous choisissez pour votre commune une Reine, à faire parvenir ses coordonnées au Comité de la Félibrée et à Lo Bornat avant le 22 février 2024.

Adresse postale	<u>Coordonnées</u>	Mail
Lo Bornat dau Perigòrd 13 rue Kléber 24000 PERIGUEUX	lobornatdauperigord24@gmail.com OU felibree2024@gmail.com	

Un courriel comportant un questionnaire relatif à la culture générale occitane sera alors adressé par Lo Bornat aux candidates.

Le choix définitif de la Reine sera fait par le bureau de Lo Bornat le samedi 2 mars 2024, lors de la présentation des candidates au jury.

Nous vous remercions de votre collaboration.

P/O

Christel GREGOIRE
Présidente de Lo Bornat dau Perigòrd

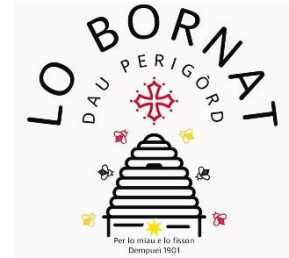
Florent SIMON
Président du Comité
d'organisation de la Félibrée 2024

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Christel GREGOIRE : 06.19.33.99.30.



FÉLIBRÉE 2024 – TOCANE SAINT-APRE

Choix de la Reine ou du Roi de chaque commune



Choix de la Reine de la Félibrée

~ Règlement ~

Chaque commune choisira sa Reine. Celle-ci pourra ensuite se présenter à l'élection de «Reine de la Félibrée». Pour les communes dont l'élue est une maire, le choix pourra se porter sur un Roi, mais celui-ci ne pourra concourir à l'élection finale; il défilera au bras de la maire de sa commune le dimanche de la Félibrée.

Les candidates et candidats devront remplir les conditions suivantes :

- **Être âgé(e)** de 16 ans au moins et de 30 ans au plus. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.
- **Être choisi(e)** par sa commune **avant le 22 février 2024.**

Pour les Reines :

Elles doivent posséder des **notions de conversation en langue occitane** et devront compléter un **questionnaire relatif à la culture générale occitane** qui leur sera adressé par courriel par Lo Bornat. Celui-ci se tient à la disposition des candidates pour toute information qu'elles souhaiteraient obtenir.

La Reine de la Félibrée doit également faire preuve d'attachement à sa commune, à la culture périgourdine et occitane, les faire connaître et les faire vivre. Elle représentera la Félibrée et fera la promotion de l'évènement.

Les Reines devront se présenter au jury qui procédera au choix définitif de la Reine de la Félibrée le samedi 2 mars 2024. Les candidates absentes lors de cette journée ne pourront pas prétendre au titre de Reine de la Félibrée, mais pourront défilé au bras de leur maire le dimanche de la Félibrée.

- **Les Reines et Rois** de chaque commune seront présenté(e)s à la population et à la presse à la fin de l'Acamp de Printemps réuni le dimanche 3 mars 2024.

N.B. Aucun droit sur toutes les interviews et photographies des Reines ou des Rois ne pourra être réclamé au *Bornat dau Perigord* ou au Comité de la Félibrée.



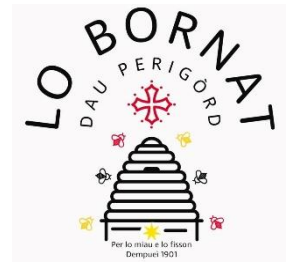
FÉLIBRÉE 2024 – TOCANE SAINT-APRE

Choix de la Reine ou du Roi de chaque commune

Choix de la Reine de la Félibrée

103^{ème} édition à Tocane Saint-Apre

(coupon de participation à remettre avec la candidature)



Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
.....
.....
.....

Téléphone:.....

Mail :.....

J'accepte les différentes conditions du règlement dont j'ai pris connaissance.

Fait àle.....

Signature :

(Pour les mineurs, joindre l'autorisation parentale.)